



Message des syndicats CGT et SUD de l'INRA – le 13 mars 2015.

Adresse à tous les personnels de l'INRA et d'AgroParisTech

Les 19 et 23 Mars, c'est le sort de tous les personnels d'Ile de France qui se joue aux conseils d'Administration de nos deux Etablissements !

Les Directions de l'INRA et d'AgroParisTech se sont entendues pour présenter au vote du conseil d'administration de l'Inra, le 19 mars 2015, et à celui d'AgroParisTech, le 23 mars 2015, un « *Protocole relatif au projet d'implantation de l'INRA et d'AgroParisTech sur le campus de Saclay* ».

C'est le devenir direct de centaines d'agents censés rejoindre ce campus qui est en jeu - **quelques 550 agents AgroParisTech et 400 agents INRA (que deviendraient d'ailleurs les non-titulaires ?)** - alors que tout se conjugue pour indiquer que cette opération dite « d'excellence » ne peut que se traduire par une aventure désastreuse tant au plan scientifique qu'au plan humain et dont les personnels paieront l'addition avec des conditions de travail dégradées. Tous les autres personnels sont aussi concernés en raison des problèmes qui seraient induits pour les campagnes de mobilité et le renouvellement des emplois, et compte-tenu des engagements financiers conséquents qui grèveraient chaque année sur près de 30 ans (!) le budget déjà en berne de nos établissements.

Les organisations syndicales CGT et SUD de l'INRA ont donc décidé de s'adresser aux membres élus et nommés des deux conseils d'administration pour les appeler à voter contre ce projet. La lettre ouverte aux administrateurs est ci-dessous.

Nous appelons les personnels à venir en délégation l'apporter aux administrateurs

- *le 19 Mars à l'INRA - 9h00 au siège de l'INRA, 147 rue de l'Université - Paris 7ème*

Lettre ouverte aux administrateurs de l'INRA et d'AgroParisTech : N'approuvez pas le projet d'implantation sur le plateau de Saclay

Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Lors des prochaines réunions de conseil d'administration de l'Inra, le 19 mars 2015, et d'AgroParisTech, le 23 mars 2015, vous serez amenés à délibérer au sujet du projet d'implantation de l'INRA et de AgroParisTech sur le campus de Saclay. Un protocole d'accord INRA- AgroParisTech relatif à ce projet sera soumis à votre vote. Nous vous informons que **le Comité Technique de l'INRA n'a pas été consulté préalablement pour avis**, la direction de l'INRA ayant affirmé qu'il ne s'agissait que d'un « montage financier ».

Or, voilà ce que vous pourrez lire dans le préambule du document :

« Afin de créer un lieu partagé de formation et de recherche en sciences et technologies du vivant et de l'environnement se situant au meilleur niveau mondial dans leurs domaines, Agro Paris Tech et l'INRA, dans le cadre du projet de Campus de Saclay, sont convenus de regrouper dans un ensemble immobilier commun leurs activités réparties actuellement sur les sites franciliens de Massy, Grignon, Ivry et Paris (Rue Claude Bernard et Avenue du Maine) sur le plateau de Saclay. »

Au-delà de l'aspect " montage financier " d'un projet " immobilier ", ce préambule confirme bien qu'il s'agit d'un projet structurant pour nos deux établissements.

L'aspect structurant et les conséquences du montage financier, particulièrement contraignant pour nos établissements, sont source d'inquiétude pour les personnels et les étudiants.

- inquiétude pour l'avenir des formations, pour les conditions d'études et d'enseignements ;
- inquiétude pour les conditions de travail et de vie (logements, transports, structuration des futures équipes, fiche de poste) pour les personnels et étudiants ;
- inquiétude aussi pour la vulnérabilité financière à venir de nos deux établissements.

Pour faire face au coût de la construction du bâtiment et à sa maintenance nos établissements accepteraient d'apporter des ressources conséquentes au projet :

- au démarrage par cessions foncières pour APT, et par avance de loyer pour l'INRA
- puis par versement pendant près de trente ans, d'un loyer aussi bien pour APT que pour l'INRA, de 2.6 à 3.5 millions par an en année pleine, afin de couvrir les frais de maintenance et le remboursement des emprunts mobilisés pendant la construction

En signant cet accord, nos directions s'engageraient donc, pour respecter leur part de contribution, à la cession d'autres bâtiments mais aussi au versement de loyers. Nos directions se disent à cet égard prêtes à faire des « économies budgétaires », APT prévoyant ainsi de supprimer 29 emplois de personnels de catégories A, B et C. Ces « économies », à défaut de ressources supplémentaires, iraient s'ajouter à celles déjà réalisées depuis plusieurs années en raison de la baisse des subventions d'Etat, tout ceci se faisant au détriment de nos missions de service public.

L'Etat se dit garant en cas de défaillance au niveau des cessions à réaliser, en début d'opération, mais qu'en sera-t-il sur le long terme, quand il faudra payer les loyers à partir des budgets de nos établissements ? Dans un contexte d'austérité, plusieurs millions d'euros d'engagements à respecter chaque année ne sont pas négligeables. Notre inquiétude va donc bien au-delà de la " simple " faisabilité d'un tel projet de construction : elle porte sur la survie financière à venir de nos établissements et par là-même, sur le devenir de nos missions et donc sur notre " attractivité ".

Quelle serait en effet cette attractivité sans moyens de fonctionnement suffisants, sans transports et sans logements en nombre suffisant ?

- **En effet, au-delà de la sureté financière du projet sur laquelle tablent nos directions et tutelles, la question principale posée par ce projet concerne le devenir des personnels et leurs conditions de travail.**

- **La ligne de métro** desservant Saclay, dont la date de mise en service ne cesse d'être reportée, ne serait prête au mieux qu'en 2024 vers l'Est et 2030 vers l'Ouest !
- **La campagne de mobilité** que la mise en œuvre de ce projet induirait serait d'une ampleur exceptionnelle : **quelques 550 agents titulaires APT et 400 agents titulaires INRA** seraient appelés à rejoindre le campus. **Les directions elles-mêmes reconnaissent qu'il faut s'attendre à une hémorragie massive de personnels qui vont refuser de rejoindre Saclay** pour des raisons familiales et/ou financières.

Comment vivrait ce nouvel ensemble après avoir perdu des centaines d'agents ? Que deviendraient ces personnels ? Que deviendraient les non-titulaires ?

- **De même, les étudiants ne préfèreront-ils pas d'autres horizons plus accueillants,** avec des logements en nombre suffisant et à un tarif accessible, à proximité du bâtiment et sous gestion d'une école, et avec des transports pratiques ? Qu'en sera-t-il de la qualité des enseignements si de nombreux agents choisissent de ne pas rejoindre Saclay et qu'en sera-t-il de l'interaction avec les équipes de recherche si celles-ci sont déstabilisées ?

- **Même question pour l'attractivité des équipes scientifiques et techniques de l'Agro et de l'INRA.** Sachant qu'il y aura des redéfinitions forcées des activités professionnelles pour les personnels des toutes catégories du fait du caractère universitaire de la structure d'accueil (charge d'enseignement, travaux pratiques) ainsi que des risques pour les recherches appliquées de l'INRA du fait des difficultés d'accès accrues aux sites expérimentaux, une hémorragie de personnel est à craindre dans les laboratoires. Par ailleurs, le plus grand flou existe aujourd'hui sur les conséquences possibles de la tutelle de fait qu'exercera la Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE) Paris-Saclay sur un tel campus.

On peut croire qu'il ne s'agira que d'une phase de transition, mais avec les délais annoncés sur le plan des transports, il faudra attendre au minimum une quinzaine d'années avant d'espérer atteindre une situation d'équilibre. Durant cette période les étudiants auront eu le temps de préférer d'autres écoles, et les personnels d'autres affectations. **Ce que nous craignons, c'est que cette phase de transition soit vectrice d'une perte de compétences et savoir-faire irrémédiable et définitivement préjudiciable à l'image actuelle de nos établissements. Les conséquences se font déjà sentir. Beaucoup de collègues demandent déjà des mobilités en dehors du périmètre « Saclay », voire hors de leurs établissements actuels.**

Ce projet représente donc un danger pour nos établissements et pour les étudiants et personnels des deux organismes, une dégradation importante des conditions de travail et de qualité de vie. Depuis que ce projet est instruit, les représentants des personnels n'ont cessé de demander à ce que d'autres options soient étudiées. Rien de crédible n'a été fait. Pourtant ces autres options existent, elles sont moins coûteuses en argent public, valorisent celui qui a été investi ces dernières années, tout en préservant mieux les communautés de travail. **Voter contre ce protocole, c'est donc voter pour un autre projet.**

Pour toutes ces raisons, nos organisations syndicales vous appellent à voter contre le protocole d'accord qui est soumis à votre délibération ces 19 mars à l'Inra et 23 mars à AgroParisTech.

- Cette lettre ouverte a été communiquée à l'ensemble des personnels AgroParisTech et INRA -

Organisations signataires : Syndicats de l'INRA : CGT - SUD

